

Autocar  
Véhicule à plate-  
forme pivotante  
(châssis)

V O L V O

B 1 0 M

CH 2850 <sup>05</sup>

FICHE SYNOPTIQUE I (doit être jointe à la fiche d'homologation correspondante)

Complément du 20.08.85 à Berne - Gau

valable pour les fiches d'homologation suivantes: CH 2850 05

CH 2850 08

La maison VOLVO (SUISSE) SA marque ses modifications d'empattement par le code "M"  
placé après le no du châssis. Ce code ne fait pas partie du no du châssis et ne peut  
donc pas être inscrit sur la formule 13.20 A dans la rubrique 23 (no du châssis).